



## Soumission de la cour à Louis XIV

« [...] la cour de France, sur le pied où elle est sous ce règne, est dans une grande soumission pour son roi, en sorte qu'on ne saurait voir ni plus d'empressement à lui marquer son zèle et à lui faire sa cour, ni plus d'attachement à s'y acquitter, avec une régularité entière et exacte, des fonctions où chacun est appelé. Ce qu'on n'avait pas vu sous les règnes précédents, ni même sous celui-ci durant sa minorité et lorsque le pouvoir absolu du gouvernement était entre les mains d'un Premier ministre, comme du cardinal Mazarin, et du cardinal de Richelieu sous le règne passé. En sorte que tous les courtisans, jusque aux moindres, se font une application particulière de voir le roi et d'en être vu dans toutes les occasions qui s'en présentent, comme à son lever, quand il sort du Conseil et va à l'église, ou quand il prend ses repas, et ce qu'il fait ordinairement en public. Et ce qui, outre le génie de la nation, assez portée naturellement, ou par devoir, ou par intérêt, ou par curiosité, à voir le roi, ce qui, outre cela, dis-je, ne peut venir que de ce qu'il s'est rendu maître de toutes les grâces, et ainsi de tout ce qui a du rapport à l'état politique, ou militaire, ou ecclésiastique. »

Spanheim, Ezéchiel, *Relation de la cour de France en 1690*, Paris, Mercure de France, 1973 p. 130.

---

**Spanheim, Ezéchiel** (Genève 1629-Londres 1710). Professeur d'éloquence à Genève, chargé de l'éducation du fils de l'Électeur palatin, puis ambassadeur de l'Électeur palatin et de l'Électeur de Brandebourg. Il observe tous les usages de la cour qu'il fréquente de 1680 à 1689.